

La charité sanctifie, vivifie et glorifie ; elle est la clef d'or qui nous ouvre le ciel. Aimons tout le monde en Dieu et pour Dieu, gardons en nos cœurs la charité, et le Dieu de charité sera notre félicité pour l'éternité.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Nous allons passer en revue aujourd'hui les principaux événements qui ont marqué la 12^e année du pontificat de Léon XIII : les injures et les outrages auxquels il a été en lutte, les témoignages de sympathie et de déférence qu'il a reçus, les actes apostoliques et politiques qu'il a accomplis. C'est un sujet que tous les catholiques doivent connaître à fond, et qui ne peut manquer de les intéresser. Ils verront que si la Papauté est enchaînée, elle n'est pas morte ; et que son action ne cesse de se faire sentir dans le monde entier. Ils verront que leurs prières sont nécessaires plus que jamais, pour rendre à la liberté dont il a besoin celui qui la franc-maçonnerie, la reine actuelle de l'Italie, retient captif.

Commençons par le chapitre des outrages, qui sont le pain quotidien de Léon XIII. Le 3 juillet, la chambre votait la loi des œuvres pies, et mettait la main sur un revenu de 1,840,000 piastres, que possédaient 168 œuvres pies et 150 confréries. Le 13 juin, le Saint-Père devait protester contre le gouvernement qui avait cité l'évêque de Vigevano devant le magistrat laïque, pour y répondre de l'accomplissement du ministère sacré. La procession de la Fête-Dieu à laquelle le Pape assistait jadis avec le Sacré-Collège et le clergé, a dû se faire dans l'intérieur des églises. Le jour de la solennité des SS. Apôtres, il n'a pu paraître, même un instant, à l'autel de cette basilique de S. Pierre, dont la Loggia lui servait autrefois de trône pour donner la bénédiction d'usage. Quelques jours avant l'encyclique aux Italiens, le chef du cabinet prononçait son discours de Florence. Au lieu de parler politique, le ministre maçon a passé le temps à déclamer contre le vaticanisme. Tels sont quelques uns des outrages ménagés, en 1890, au représentant du droit et de la justice en ce monde. On prétendra malgré cela que le Pape est libre et respecté, lorsqu'il est de fait qu'il ne peut plus sortir de ses appartements privés, sans s'exposer aux insultes.

En revanche, les marques de déférence et de sympathie de la part des catholiques et même de la part des gouvernements hérétiques, n'ont pas fait défaut au vicaire de Jésus-Christ. La présence d'un envoyé extraordinaire de l'Angleterre, auprès du S. Siège, a été maintenue, malgré les aboiements de M. Crispi. A